Aide financière complémentaire mise en place par l'avenant n° 3 de la convention médicale

	Médecin Secteur 1 ou Secteur 2 OPTAM/OPTAM-CO	Médecin Secteur 2
En cas de maternité ou d'adoption		
8 demi-journées et + par semaine	3100€ brut/mois	2 066€ brut/mois
Entre 4 et 6 demi-journées par semaine	1 550€ brut/mois	1 033€ brut/mois
Entre 6 et 8 demi-journées par semaine	2 325€ brut/mois	1 550€ brut/mois
En cas de paternité		
8 demi-journées et + par semaine	1 116€ brut/mois	744€ brut/mois
Entre 4 et 6 demi-journées par semaine	558€ brut/mois	372€ brut/mois
Entre 6 et 8 demi-journées par semaine	837€ brut/mois	558€ brut/mois